



COMMUNIQUE

Le Premier ministre vient, dans le cadre de la préparation du budget 2027, d'annoncer le gel du point d'indice des fonctionnaires soulignant que cela permettrait une économie de 2 milliards d'euros.

La dernière revalorisation remontant au 1er juillet 2023, cette décision entraînera une quatrième année consécutive de baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires territoriaux !

C'est d'autant plus inacceptable aux yeux du SANCA-UNSA qu'exception faite de quelques copains des « *princes qui nous gouvernent* », **ils ne sont pas des nantis.**

Afin de réaliser les nécessaires économies d'échelle que nécessite l'explosion, en particulier sous les trois derniers quinquennats, de la dette de la France, **le SANCA-UNSA souligne au Premier ministre trois pistes n'impactant pas les ressources humaines :**

- 1) Réduire la quote-part de la France dans le budget de l'Union européenne qui s'élève à quasiment 29 milliards d'euros pour 2026 ;**
- 2) Lutter réellement contre la fraude sociale** que le **rapport** de la mission du **Sénat** à l'évaluation et au contrôle de la Sécurité sociale **en date du 23 septembre 2025**, reprenant une évaluation du Haut conseil du financement de la protection sociale, **chiffre à 13 milliards d'euros ;**
- 3) Réduire la charge financière que constitue l'immigration externe à l'Union européenne** sur laquelle les citoyens ne sont jamais consultés ; en effet, même si certains considèrent que c'est « *une chance pour la France* », le rapport général Immigration, asile et intégration adopté par le **Sénat** dans le cadre du **projet de loi de finances pour 2026** relève que « **Le coût estimé de la politique française de l'immigration et de l'intégration est de 7,82 milliards d'euros en 2026, un niveau en légère hausse par rapport à 2025 (7,74 milliards d'euros).** Ce coût, auquel contribuent 19 programmes répartis au sein de 12 missions budgétaires, prend en compte les dépenses directes et orientées à titre principal vers les étrangers. Le coût complet des forces de sécurité intérieure, de l'hébergement d'urgence et de l'enseignement scolaire n'est par exemple que partiellement intégré ».

Ce serait à la fois plus moral et plus rentable que de s'en prendre aux fonctionnaires territoriaux (et aux autres).

